

Le Renouveau

Soleil-Levant Bouleaux Platanes

 Baie de Somme
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

n°1
avril 2021



Dès cet été

C'est parti pour
un nouveau quartier !


Abbeville
Ensemble vers une nouvelle
dynamique des Quartiers



Pascal Demarthe

Maire d'Abbeville, président de la communauté d'agglomération de la Baie de Somme

Mesdames, Messieurs,
Chers habitants des quartiers Soleil-Levant et Bouleaux Platanes,

Je sais que vous êtes impatient de voir se réaliser l'ambitieux projet de rénovation qui concerne vos quartiers et s'étalera jusqu'en 2025.

Les transformations que vont apporter la ville d'Abbeville, la communauté d'agglomération de la Baie de Somme et Baie de Somme Habitat, avec le soutien de l'État et de la région Hauts-de-France sont immenses.

Un nouveau quartier va naître sous nos yeux, avec comme principal objectif de réunir les habitants de Soleil-Levant et de Bouleaux Platanes autour de nouveaux pôles de services. Également, la réhabilitation des logements du quartier Soleil-Levant est un volet essentiel du projet.

Vous présenter le détail du programme et son calendrier de réalisation est primordial à mes yeux. Pour cette raison, j'ai souhaité la création de ce magazine, *Le Renouveau des quartiers Soleil-Levant Bouleaux Platanes*, qui paraîtra régulièrement tout au long du projet.

Un immeuble en Transition

Avec le soutien de la collectivité, l'association 80100 Skatepark accueille depuis plusieurs mois des artistes du monde entier au sein de l'immeuble Les Tilleuls aux fins d'y réaliser un espace éphémère d'art urbain : Transition. Malheureusement, la crise sanitaire n'a pas encore permis son ouverture.

De l'opinion générale, l'incroyable travail réalisé par le Skatepark et les artistes est promis à un immense succès, qui rend déjà fiers les habitants et assurera sans aucun doute d'importantes retombées pour la ville.

En raison de la crise sanitaire, qui a condamné tous les lieux de visites, l'immeuble n'a pas pu ouvrir au public. Les travaux de démolition, qui devaient commencer le 15 mars 2021, ont déjà été reportés au début de l'été. Si le musée doit fermer ses portes le 27 juin, date aujourd'hui prévue, il pourrait n'être proposé que quelques semaines au public. Aussi, la collectivité s'est rapprochée du Gouvernement afin :

- de solliciter un nouveau report de la démolition de l'immeuble, au lundi 30 août 2021, sans perdre les bénéfices de la convention ANRU qui nous lie avec l'État. Les entreprises qui seront chargées de la démolition doivent

Le point de départ : la réalisation du parvis central (voir photo de couverture)

Point de départ du projet : la réalisation du parvis central, en lieu et place de l'immeuble Les Tilleuls, aujourd'hui occupé par l'espace éphémère d'art urbain, Transition. C'est pourquoi l'immeuble doit être détruit.

Le futur parvis, dans le prolongement de la route de Doullens, sera le point de jonction entre les anciens quartiers Soleil-Levant et Bouleaux Platanes. Il desservira les nouveaux services comme le pôle collaboratif, le centre socio-culturel et sportif et les commerces.

Les différents réseaux (eau, assainissement) passeront sous ce parvis, raison pour laquelle le projet ne peut commencer que par là. Et donc, par la démolition de l'immeuble Transition.

Mon engagement, en tant que maire et président de la communauté d'agglomération, est que le projet de rénovation de votre quartier, que vous attendez tant, ne prenne plus de retard. Nous serons sans doute soumis à des aléas techniques ou météorologiques. La crise sanitaire ne facilite pas les choses non plus. Mais je tiens à ce que les premiers travaux commencent au printemps.

Vous pouvez compter sur moi.

planifier leurs travaux et ce report doit être le dernier ;

- d'accorder aux plus jeunes la possibilité de visiter dès maintenant le musée avec leurs classes ;
- d'accorder, enfin, un statut d'établissement culturel expérimental à l'immeuble Transition, lui permettant d'ouvrir ses portes au public de manière anticipée.

Nous sommes en attente des arbitrages gouvernementaux.



Démolition des immeubles les Aubépines et les Tilleuls

Dès ce mois d'avril 2021, des travaux vont démarrer dans le quartier.

La démolition des deux barres d'immeuble les Aubépines et les Tilleuls, aujourd'hui désaffectés, a été prévue dans la convention ANRU afin de permettre l'installation au cœur du quartier d'équipements publics de proximité, qui seront construits autour d'un grand parvis. Les travaux de curage commenceront dès avril 2021 pour l'immeuble les Aubépines. L'immeuble les Tilleuls accueille le musée éphémère. Pour cette raison, il sera donc démolé en dernier. Cette opération sera menée jusqu'à l'été 2022. Dès le mois de juillet 2021, des travaux de terrassement commenceront autour du château d'eau afin de commencer la construction du pôle collaboratif.

COMMENT VONT SE DÉROULER LES DÉMOLITIONS ?

1

Le curage

C'est l'enlèvement et le tri des éléments intérieurs (plomberie, ventilation, revêtements de sols et muraux, mobiliers divers...). Cela évite que certains composants, parfois polluants, soient mêlés aux déblais issus de la démolition des structures.

2

La démolition des structures

La technique employée est la déconstruction fine du bâtiment par le haut (toiture > murs > sous-sol > fondations), ce qui limite la production de poussière. Cette déconstruction peut être manuelle (marteau-piqueur, masse...) et/ou mécanique (pelle de démolition).

3

Le remblaiement

Une fois le bâtiment entièrement démolé, la zone est remblayée. Les déblais non pollués issus de la démolition sont directement réutilisés pour cette opération. Le terrain est désormais prêt pour le démarrage de la construction.



LES IMPACTS POUR VOUS

Pour mener à bien ces travaux, les entreprises vont s'installer dans un secteur interdit d'accès à toute personne étrangère au chantier (zone blanche sur le plan). Le plan d'installation de chantier comporte un périmètre de sécurité qui implique des modifications des cheminements piétons et automobiles. Le secteur nord de la route des Aubépines (zone hachurée rouge) sera fermé à la circulation. L'accès au quartier sera possible par la rue des Platanes.



Un quartier **attractif** !

Développer l'attractivité du quartier, l'un des principaux objectifs du Projet de renouvellement urbain, passe par la création d'équipements permettant les échanges entre les habitants et l'ouverture d'activités nouvelles et créatives.



Le **pôle collaboratif** sera le premier équipement public à être construit sur le site du château d'eau. Il offrira aux habitants des nouveaux outils et les formations nécessaires pour pouvoir réparer des meubles, des voitures et des vélos, s'initier aux techniques de la fabrication en 3D et aux outils informatiques et machines connectées de toutes sortes. Ce pôle accueillera l'espace numérique de la **Maison pour tous**, et d'autres associations comme la **Petite rustine** et l'association **Deuxième chance**. Les travaux débiteront sur le terrain cet été. Quelques travaux seront effectués au préalable pour déplacer des installations techniques situées sur le site et rénover les réseaux d'eau potable et d'assainissement.



Un quartier plus sûr !

SÉCURISATION DES ABORDS DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU SOLEIL-LEVANT

L'école maternelle accueille les enfants à l'entrée, située rue du Soleil-Levant : cette rue est dangereuse et ne permet pas le regroupement des familles en toute sécurité, avant ou après le début des cours. Aussi il a été décidé de créer un accès protégé rue des Cerisiers.



SÉCURISATION DU CARREFOUR RUE DES PLATANES

Comme prévu dans la convention et très attendue par les habitants, une opération de sécurisation de ce carrefour va être menée d'ici la fin de l'année : les véhicules seront ralentis à chaque entrée du carrefour par un plateau surélevé et de larges passages protégés pour les piétons. Ceci afin d'assurer la traversée en toute tranquillité notamment pour les nombreux écoliers et leurs parents qui l'empruntent chaque jour.



Un quartier **nature** !

DES NIDS POUR LES HIRONDELLES

Le quartier compte une très importante colonie d'hirondelles des fenêtres, mais la destruction des deux barres d'immeubles nécessite de devoir retirer 83 nids, occupés chaque année par les oiseaux à partir du mois d'avril.

Conformément à la Loi sur la protection de la biodiversité, des mesures compensatoires sont prévues afin de protéger cette espèce : ainsi des nids artificiels vont être installés aux angles des fenêtres des immeubles proches. Baie de Somme Habitat procède actuellement à cette installation.

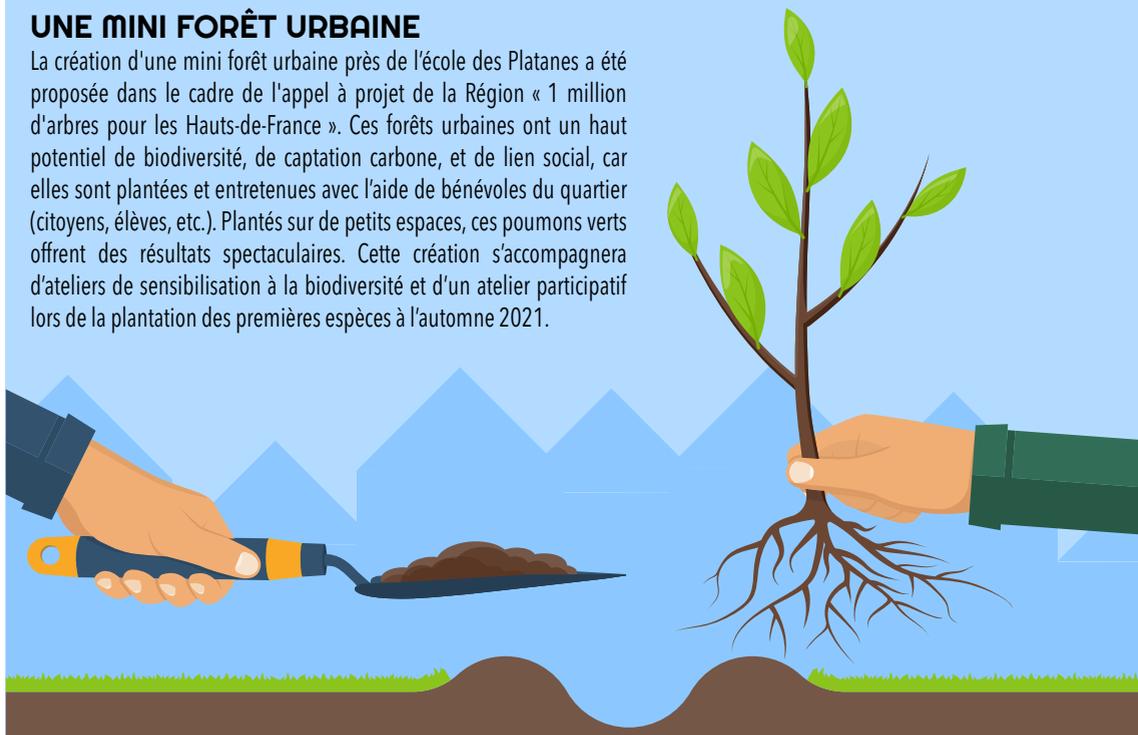
Les bâtiments devant être détruits seront munis dans le même temps de filets afin que les oiseaux ne s'y installent pas au moment de la nidification, qui commence début avril, mais choisissent plutôt les nouveaux nids mis à leur disposition. Des « bacs à boue » seront également installés au pied des immeubles afin d'aider les hirondelles à construire elles-mêmes leurs nouveaux nids.



En partenariat avec Picardie Nature, la Maison du projet proposera dès que la situation sanitaire le permettra une exposition "Faune protégée & Bâtiments" sur les hirondelles et chauves-souris vivant dans le bâti ainsi qu'un atelier pédagogique.

UNE MINI FORÊT URBAINE

La création d'une mini forêt urbaine près de l'école des Platanes a été proposée dans le cadre de l'appel à projet de la Région « 1 million d'arbres pour les Hauts-de-France ». Ces forêts urbaines ont un haut potentiel de biodiversité, de captation carbone, et de lien social, car elles sont plantées et entretenues avec l'aide de bénévoles du quartier (citoyens, élèves, etc.). Plantés sur de petits espaces, ces poumons verts offrent des résultats spectaculaires. Cette création s'accompagnera d'ateliers de sensibilisation à la biodiversité et d'un atelier participatif lors de la plantation des premières espèces à l'automne 2021.



CRÉATION D'UN VERGER ET DE JARDINS PARTAGÉS, D'UN SENTIER, D'UNE PISTE CYCLABLE ET D'UN ESPACE D'ÉCO-PÂTURAGE

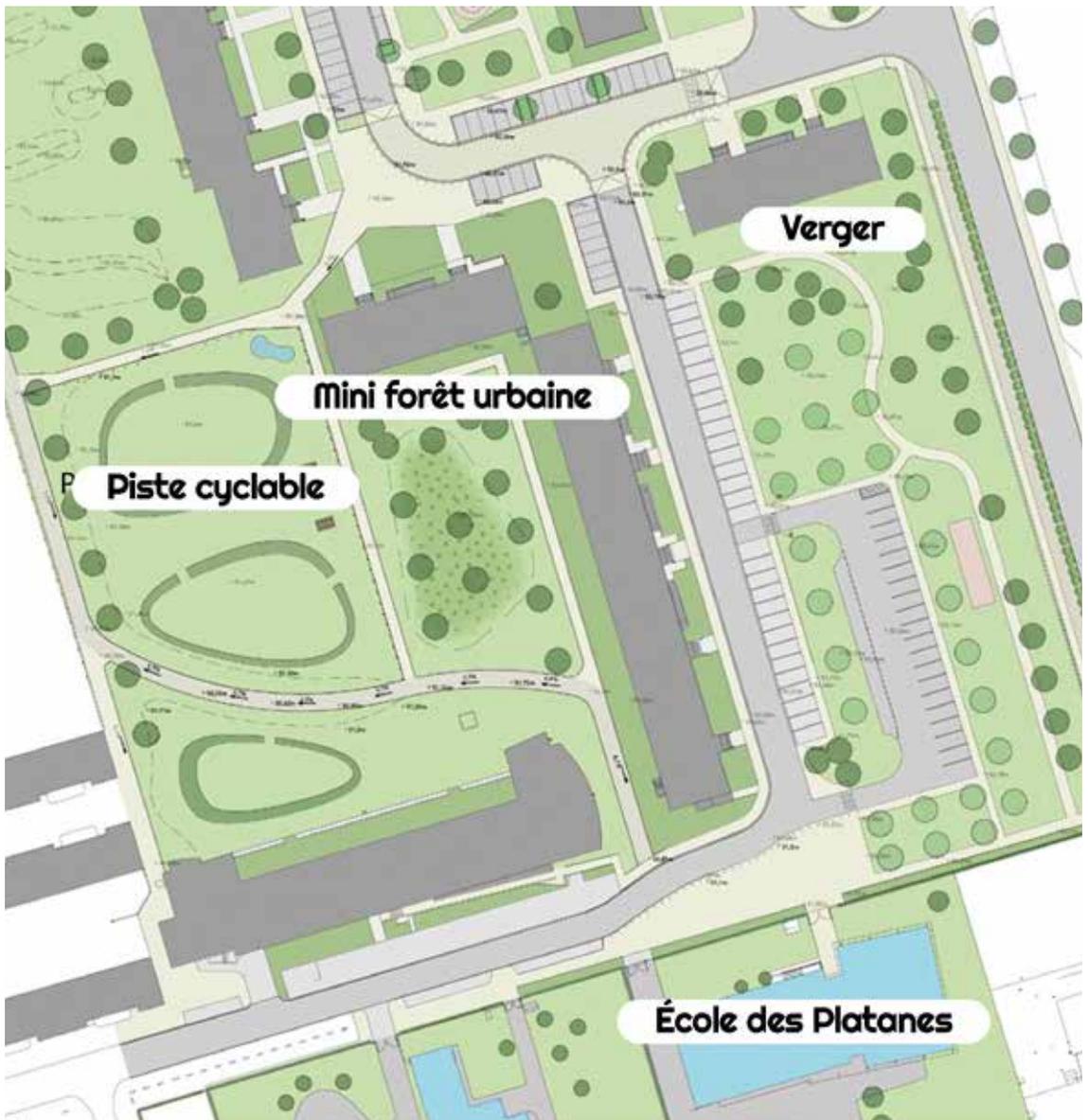
La plantation d'arbres fruitiers au sein du quartier a été actée par la convention de renouvellement urbain.

À terme, ces arbres plantés dès l'automne produiront des fruits frais disponibles à la cueillette pour les habitants, à toute proximité de leurs habitations.

Un cheminement pour les piétons et une piste cyclable seront

installés au sud du quartier, sur un vaste espace aménagé avec les jardins partagés.

Un secteur en éco-pâturage pourrait être mis en place dès cette année : il s'agit d'installer des chèvres ou des moutons dans un parc mobile sur les grandes pelouses afin qu'ils les entretiennent naturellement.



Quelques conseils utiles pendant les travaux

COUPURE D'ÉNERGIE

Si vous constatez une coupure imprévue (eau, électricité...), contactez l'agence Aubépines de Baie de Somme Habitat au 0800 80 10 59.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Les lieux de collecte peuvent être modifiés en fonction des phases de travaux. La communauté d'agglomération de la Baie de Somme vous en informera.

STATIONNEMENT

Afin de faciliter la vie dans votre quartier et le bon déroulement des travaux, utilisez les zones de stationnement et respectez quelques consignes :

- ne déplacez pas les barrières de chantier, ne vous garez pas dans les zones de chantier ;
- ne vous garez pas en double file, sur les passages piétons ou autres zones non autorisées.

RÉSEAU DE BUS

Pour toute information sur les modifications sur le réseau BAAG en lien avec les travaux contactez la Maison du projet.



Afin de pouvoir répondre à toutes vos questions, la Maison du projet est à votre disposition. Aurore Carton, agent d'information et d'orientation y tient des permanences hebdomadaires. Ce lieu de partage est un centre ressources : vous y trouverez de la documentation sur toutes les informations qui pourront vous être utiles sur l'ensemble du projet.

Maison du projet - 1 place des Aubépines (Maison France Services)

Horaires d'ouverture sur rendez-vous

Mardi : de 13h30 à 16h30

Mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Jedi : de 9h à 12h



maisonduprojet@ca-baiedesomme.fr
ou 06 40 36 58 10



Aurore Carton